

LA GOUVERNANCE

Les commissions

Les commissions sont des groupes de travail thématiques constitués d'élus, qui préparen t les dossiers avant qu'ils fassent l'objet d'une délibération.

Publié le 22 février 2021 Dernière modification le 09 décembre 2025

Composition

Les commissions sont ouvertes aux élus du conseil communautaire mais aussi à tout conseiller municip al du territoire, même s'il n'est pas conseiller communautaire.

Rôle et fonctionnement

Il existe 11 commissions, qui correspondent à une ou des compétences de Grand Lac:

- > commission agriculture et résilience
- commission du personnel
- > commission économie et numérique
- > commission finances
- > commission GEMAPI
- > commission habitat politique de la ville
- > commission mobilités et intermodalités
- > commission tourisme équipements sportifs
- > commission transition écologique
- > commission urbanisme et foncier
- > commission valorisation des déchets économie circulaire

Parallèlement, 3 conseils, également liés aux compétences de la Communauté d'agglomération, se réun issent régulièrement :

- conseil exploitation assainissement
- > conseil exploitation eau potable
- > conseil exploitation ports

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/les-commissions?





- > Les élus
- > Le bureau
- > Le conseil communautaire



GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.